

A partir de 1926, des coups durs sont infligés au métier de musicien et aux études musicales par la crise économique mondiale avec son corollaire, le contingentement des travailleurs étrangers. L'invention de la T.S.F. - comme on disait alors - , les progrès de l'industrie du disque, les charges fiscales pesant sur les spectacles et les orchestres, le cinéma parlant concourent à faire disparaître les orchestres des cinémas, des brasseries, des salons de thé. Puis vint la guerre. Ce fut une période très difficile pour les musiciens.

Heureusement, depuis une vingtaine d'années environ, un redressement de la situation favorable à la musique et aux musiciens s'est opéré. Au Conservatoire de Liège, la ténacité du directeur Fernand Quinet et le talent des professeurs de violon - Charles Herman, Marcel Lejeune, Hector Clokers, Henri Koch qui, hélas! nous ont tous quittés maintenant - ont permis de franchir le cap difficile de l'entre-deux-guerres. Leurs successeurs, M. Henri Pousseur, directeur du Conservatoire et mes collègues Léopold Douin, Emmanuel Koch, Charles Jongen et Richard Pieta, respectivement 22<sup>e</sup> à 25<sup>e</sup> professeurs de violon du Conservatoire royal de Musique de Liège où ils ont été formés, défendent avec autant de conscience et de rigueur que de talent la réputation de l'Ecole liégeoise. Je suis sûr que les musicologues du 21<sup>e</sup> siècle leur réserveront une place de choix parmi leurs glorieux aînés.

José QUITIN  
(11.II.1979)

En annexe : deux tableaux du développement de l'Ecole liégeoise

---

#### Notre supplément musical

---

#### Deux études pour 1 et 2 violons de J. Dupont (1821-1861)

---

Pour illustrer l'étude qui précède, nous avons choisi deux études d'un professeur de violon du Conservatoire royal de Musique de Liège envers qui le Destin s'est montré bien rigoureux : François-Charles-Joseph DUPONT (Liège 1821-1861)

Admis au Conservatoire en 1829 comme boursier de la Régence de Liège, le petit Dupont entre dans la classe de violon de Depas, puis de Romedenne, répétiteurs du professeur Wanson. Le 19.VI. 1833, il est transféré dans la classe du nouveau et tout jeune professeur François Prume; il y obtiendra le 1<sup>er</sup> Prix en 1838. Déjà en 1837, Prume l'avait choisi comme répétiteur; le 28.II. 1840, il est désigné comme professeur-adjoint en remplacement de son maître, parti en tournées de concerts qui se prolongent pendant plusieurs années. Malheureusement, au moment où une nouvelle classe de violon est créée en 1840, Dupont est supplanté par Albert Seigne, son aîné de quelques années, "sujet étonnant", disaient de lui les rapports du directeur, 1<sup>er</sup> Prix de la classe Wanson en 1835, éducation terminée le 25.VI.1837. Pourtant, Dupont, qui a perdu son père depuis quelques années déjà et se trouve, comme aîné de la famille, soutien de veuve et d'orphelins, aurait eu grand besoin d'une situation stable...

En l'occurrence, ni son zèle, ni ses aptitudes pédagogiques ne sont en cause; les deux classes qu'il dirige marchent très bien. On y trouve plusieurs débutants dont on parlera plus tard : Jacques Dupuis (entré en 1842), futur professeur au Conservatoire de Liège, Nicolas Isay (sic), (1844), futur chef d'orchestre et père d'Eugène Ysaÿe, Frédéric Hennen (novembre 1844), qui fera carrière à Londres, Désiré Heynberg (mai 1845), futur professeur au Conservatoire.

Le retour de François Prume à Liège en 1846 privera Dupont de la joie de voir ses soins sanctionnés par des succès au concours. C'est comme élève de Prume que Hennen obtient son 1er Prix en 1846, Dupuis en 1847, Heynberg en 1848. Dupont, lui, est redevenu l'adjoint modèle, fidèle et consciencieux, chez qui Jules Hône (carrière au Canada), Henri-Joseph Dupont (de Verviers), futur chef d'orchestre à Bruxelles, Rodolphe Massart (futur professeur au Conservatoire de Liège), Louis Marsick et Martin Marsick (futur professeur au Conservatoire de Paris) font leurs premières armes. Pour qui sait l'importance décisive des premières années chez le violoniste - notamment pour l'archet! - il est bien naturel que l'on cherche à garder un pédagogue comme Joseph Dupont. Aussi cherche-t-on un biais; le 31 mars 1856, il est nommé "professeur de principes".

"Douceur de caractère, patience et résignation vraiment chrétienne dans l'accomplissement de ses devoirs" dira de lui, lors de ses obsèques, M. Rolands, secrétaire du Conservatoire qui ajoute : "Tous vous diront avec quel talent il sut communiquer à ses élèves les secrets de l'art et, l'année dernière, quoique déjà mortellement atteint, sa classe obtenait encore trois nominations sur cinq à la distribution des prix... La vertu perfectionne, idéalise l'art, disait-il, tandis que toujours le vice l'abaisse et l'avilit".

Ce sont ces qualités pédagogiques qui nous ont poussé à choisir deux études de Joseph Dupont comme supplément musical de ce numéro de notre Bulletin trimestriel. La première est extraite du recueil de Trois études, op.1 (1847), la seconde du recueil de Huit études avec accompagnement d'un second violon, op.3 (1858). Nous espérons qu'elles intéresseront les violonistes. On doit encore à Joseph Dupont compositeur un "Andante et rondo" (joué par Rodolphe Massart le 2 janvier 1857, une "Romance sans paroles" dédiée à son ami Jules Duguet, Maître de chapelle de la cathédrale de Liège (1857). Je possède un recueil manuscrit - provenant de la bibliothèque de Rodolphe Massart - qui contient trois oeuvres inédites de Dupont :

- "Les Arpèges", caprice pour violon avec accompagnement de piano, op.2 (1849)
- Fantaisie (Cloches et clochettes), op.3 (janvier 1849), dédiée à Monsieur Henri Vieuxtemps".
- Introduction, Thème et (2) variations - Rondo final.

Je n'ai pas retrouvé la trace de son drame lyrique en 2 actes, "Ribeiro Pinto", livret de Ch. Thuiller et J. Joris-senne. De larges extraits en furent présentés au Cercle artistique et Littéraire, dont Dupont était membre fondateur, avec le concours de la chorale La Légia (où Dupont avait été répétiteur tout au début et était membre honoraire.

"Ribeiro Pinto" ne semble pas avoir été représenté au Théâtre royal de Liège ( l'ouvrage exhaustif de Martiny n'en fait pas mention). Par contre, plusieurs auditions de plus en plus complètes eurent lieu au Cercle artistique, notamment le 14 mars 1858 ( suivie d'un compte-rendu dans Le journal La Meuse, le 16 mars, où on parle surtout des interprètes, et le 28 novembre (2e audition)(l'annonce donne le détail des numéros de l'oeuvre qui paraît être complète) , suivie le 30 d'une critique (dans La Meuse) par H(yacinthe) K(irsch) dont voici un extrait : "...La musique de M.Dupont, en même temps qu'elle dénote de profondes et sérieuses études, est colorée d'un certain reflet poétique plein de charme. C'est là du moins l'impression générale qu'elle fait éprouver. De plus comme je le disais l'an dernier, on y remarque des qualités rares chez nos jeunes compatriotes : l'originalité, le sentiment, l'inspiration même. Les chœurs sont largement et vigoureusement traités. Les effets dramatiques y sont ménagés avec beaucoup d'art. La grande scène finale, qui n'avait pas été exécutée l'an passé, a soulevé des applaudissements unanimes. L'introduction d'orchestre ramène très heureusement les principaux motifs du Choeur du Serment du 1er acte(final). Puis les voix se font entendre par groupes, enfin éclate un imposant ensemble que MM. les membres de La Légia enlèvent avec beaucoup d'énergie et de chaleur...". Pour conclure, H.K. souhaite voir l'oeuvre de Dupont montée au théâtre par M.Calabresi (directeur-gérant et 1er chef d'orchestre depuis 1855-1857, puis de 1858 à 1859, 1861-1863, etc(Cf.Martiny(J.) Histoire du Théâtre de Liège.Liège,1887)).

Lors des funérailles de Joseph Dupont, son collègue Edouard Tricot, professeur de flûte au Conservatoire de 1854 à 1895, fait allusion dans son discours à "des quatuors, des airs et des romances, des chœurs qui lui ont valu les suffrages des maîtres de l'art, MM.Vieutemps, Litolff, Léonard, Wéry, etc. et qui témoignent de l'avenir brillant réservé au jeune compositeur". Puis, M.E.Tricot nous livre la clé du retard dans les progrès de la carrière de Dupont : "Comme soliste, Joseph Dupont possédait de très grandes qualités, malheureusement, une invincible timidité l'empêcha de se produire souvent". Et de souligner une fois de plus ses vertus morales, son travail obstiné, ses qualités pédagogiques et sa très grande modestie. "Aménité de caractère, noblesse de sentiments, dévouement à toute épreuve, rien ne manquait à cette nature d'élite pour se faire estimer et chérir de tous ceux qui l'approchaient" conclut M.Louis Moest au nom de La Légia.

Non, rien ne manquait à cet artiste mort à quarante ans, probablement de tuberculose, sauf, au moment même où une carrière prometteuse de compositeur semblait s'ouvrir à lui, d'avoir joui d'une bonne santé, de confiance en soi et, tout simplement, d'avoir eu un peu de chance dans la vie.

José QUITIN

---